VILLE DE SAINT-QUENTIN

OBJET

CONSEIL MUNICIPAL - Election d'un secrétaire et d'un secrétaire auxiliaire.

-=-

Rapporteur : Mme le Maire

Date de convocation :

Date d'affichage :

Nombre de Conseillers en exercice : 45

Quorum : 23

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 42

Nombre de Conseillers votant : 42

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 AVRIL 2018 à 18h00

en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville

Sont présents :

Mme Frédérique MACAREZ, Mme Monique RYO, M. Christian HUGUET, M. Freddy GRZEZICZAK, Mme Françoise JACOB, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Marie-Laurence MAITRE, Mme Sylvie ROBERT, M. Frédéric ALLIOT, Mme Monique BRY, M. Alexis GRANDIN, Mme Mélanie MASSOT, M. Vincent SAVELLI, M. Paul GIRONDE, Mme Maryse SEFIKA, M. Bernard DELAIRE, M. Serge MARTIN, M. Gilles GILLET, M. Philippe VIGNON, M. Yves DARTUS, M. Pascal TASSART, Mme Sylvette LEICHNAM, Mme Agnès POTEL, Mme Yvonnette SAINT-JEAN, M. Xavier BERTRAND, M. Jean-Claude NATTEAU, M. Karim SAÏDI, Mme Sandrine DIDIER, M. Philippe CARAMELLE, Mme Caroline ALLAIGRE, Mme Najla BEHRI, Mme Sylvie SAILLARD, M. Yannick LEJEUNE, Mme Marie-Anne VALENTIN, Mme Carole BERLEMONT, M. José PEREZ.

Sont excusés représentés :

M. Dominique FERNANDE représenté(e) par Mme Monique BRY, Mme Denise LEFEBVRE représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, Mme Djamila MALLIARD représenté(e) par M. Pascal TASSART, Mme Christine LEDORAY représenté(e) par Mme Sylvie SAILLARD, M. Florian DEMARCQ représenté(e) par M. Yannick LEJEUNE, M. Jacques HERY représenté(e) par Mme Marie-Anne VALENTIN

Absent(e)(s) :

Mme Colette BLERIOT, M. Olivier TOURNAY, M. Stéphane ANDURAND

Secrétaire de Séance : M. Najla BEHRI

Conformément aux prescriptions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il y a lieu pour le Conseil Municipal de procéder à la désignation d'un Secrétaire et d'un Secrétaire Auxiliaire.

Je vous propose de désigner M. Najla BEHRI comme secrétaire et Mme Fanny DEBOUDT, Directrice générale adjointe en charge de la Direction générale des services par intérim, comme secrétaire auxiliaire.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Pour extrait conforme,

Frédérique MACAREZ
Maire de Saint-Quentin

MAIRIE DE SAINT-QUENTIN
AISNE